



Assemblée générale

Cinquante-cinquième session

60^e séance plénière

Lundi 13 novembre 2000, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Holkeri (Finlande)

La séance est ouverte à 15 heures.

Point 32 de l'ordre du jour (suite)

Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations

Rapport du Secrétaire général (A/55/492/Rev.1)

Projet de résolution (A/55/L.30)

M. Al-Bader (Qatar) (*parle en arabe*) : J'ai le plaisir de me trouver devant l'Assemblée générale pour participer au nom de mon pays au débat général sur le rapport du Secrétaire général sur l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations. On s'est appliqué dans ce rapport à rapprocher les points de vue des diverses cultures et des divers peuples. Je tiens à remercier le Secrétaire général de son rapport et je voudrais également remercier le Représentant personnel du Secrétaire général pour l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations, M. Picco pour les efforts particuliers qu'il a déployés en vue d'assurer le succès de l'Année.

C'est à la cinquante-troisième session de l'Assemblée générale que cette question a été présentée pour la première fois par la délégation de la République islamique d'Iran. Lors de cette session, l'Assemblée a notamment demandé que des efforts soient faits en vue de renforcer les liens qui existent entre les pays et le respect des droits de l'homme. Depuis, cette question a joui du respect et de la considé-

ration de tous les États Membres car elle appelle un dialogue entre toutes les civilisations. Ce dialogue ne peut être que pour le bien des peuples du monde et établir les bases appropriées de la paix et de la sécurité internationales. Tant qu'il y aura des voies de communication et des ponts qui relieront les diverses cultures et les diverses religions, on comprendra mieux les préoccupations et les problèmes des autres. Lorsque les civilisations se rencontrent, elles peuvent mieux comprendre et juger la mesure dans laquelle elles peuvent s'occuper des questions particulières qui préoccupent les autres civilisations.

Le Sommet du Millénaire a permis aux dirigeants du monde de se rencontrer et de publier une déclaration dans laquelle s'expriment les aspirations des peuples du monde d'oeuvrer à la promotion de la culture de la paix et du dialogue entre les civilisations. Cette réunion a été une victoire pour le principe du dialogue entre les différentes visions. En fait, elle a été une excellente occasion d'échanger des points de vue et d'organiser des réunions bilatérales entre les dirigeants du monde. En tant que telle, on peut considérer qu'elle a contribué à améliorer le dialogue entre les civilisations.

L'Assemblée générale a estimé que cette réunion ne suffisait pas. Une autre réunion s'est donc tenue en marge de celle-ci sous forme de table ronde. Cette table ronde a porté principalement sur la question du dialogue entre les civilisations. Un certain nombre de dirigeants mondiaux y ont participé ainsi qu'un groupe de penseurs et de pionniers dans le domaine des réalisa-

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

tions intéressant les hommes. En raison de l'importance que mon pays accorde au dialogue entre les civilisations en raison du bien qu'il finit par apporter à toutes les nations, S. A. Cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani, Émir de l'État de Qatar n'a pas manqué l'occasion de participer avec ses homologues à cette réunion très importante. À la table ronde il a fait une déclaration dans laquelle il a expliqué l'importance du dialogue. Je voudrais citer un paragraphe extrait du début de la déclaration faite par Son Altesse :

« Le choix du dialogue entre les civilisations en tant que question pour cette table ronde qui se situe en marge des activités du Sommet du Millénaire des Nations Unies est un choix excellent en raison de la grande importance que cette question revêt dans le monde de l'après-guerre froide ».

M. Abulhasan (Koweït), Vice-Président, assume la présidence.

Il apparaît donc que cet appel est véritablement lancé en faveur de l'édification d'un monde nouveau après la fin de la guerre froide qui avait désuni les pays du monde et provoqué une division du monde. Cette division a entraîné une course aux armements et la polarisation de la plupart des pays entre ces deux blocs. Cela était de toute évidence le cas en Europe qui était divisée en deux camps : l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest. La guerre froide ayant pris fin, nous avons la possibilité de rapprocher les points de vue des diverses parties. Les résultats se sont reflétés dans la réalité mondiale que le monde attendait afin de mobiliser les efforts en vue de parvenir à un vrai développement.

Je voudrais également insister sur la conclusion de la déclaration faite par Son Altesse lors de la table ronde :

« L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture pourrait, par exemple, établir un dialogue entre différentes parties pour améliorer les relations humanitaires entre les cultures à trois niveaux. Le premier niveau inclurait des activités scientifiques et des cours d'histoire, de politique et de sociologie qui étudieraient ce qu'on appelle le conflit entre les civilisations; le deuxième consisterait à susciter dans la presse une réflexion plus favorable sur les différentes cultures. Cette réflexion pourrait se poursuivre dans les établissements et les pro-

grammes scolaires – en particulier ceux qui s'adressent aux enfants au début de leur éducation; le troisième niveau consisterait à demander à des hommes politiques et des hommes d'État appartenant à différents groupes culturels de rapprocher leurs points de vue afin de réduire les risques de confrontation entre eux. »

Le Qatar s'est montré prêt à participer à toutes ces activités, surtout lorsqu'elles sont assorties de recommandations qui peuvent s'appliquer dans la réalité.

Je voudrais souligner ce que Son Altesse a dit, à savoir, que l'État du Qatar voudrait accueillir la deuxième réunion du Groupe de personnalités éminentes dont la première réunion se tiendra au Brésil. L'État du Qatar offrira à ce groupe tout ce qu'il faudra pour assurer le succès de leur réunion.

M. Moushoutas (Chypre) (*parle en anglais*) : Nous tenons à remercier et à féliciter la délégation de la République islamique d'Iran d'avoir permis l'inscription initiale de cette importante question intitulée « Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations » à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. L'inscription de cette question à l'ordre du jour nous paraît opportune et l'idée nous paraît en avance sur son temps. Étant donné que récemment la diversité a servi de prétexte à un grand nombre de conflits, l'occasion est là pour l'humanité en cette période historique de son histoire de renouveler sa détermination de promouvoir le dialogue afin de parvenir à la coexistence, l'unité et la paix.

Nous sommes bien engagés dans un nouveau siècle et un nouveau millénaire. Nous devons envisager un monde toujours plus interdépendant et technologiquement avancé que le monde actuel; un monde dans lequel chaque aspect des échanges humains – politique, économique et social – est mondialisé.

Les sociétés et les cultures ne sont pas et ne peuvent pas être des entités isolées. Une crise locale dans un endroit éloigné de nos frontières ou de nos rivages a toujours un effet immédiat sur nous tous. Nous appartenons, apparemment, au même village planétaire où nos actions ou nos négligences, nos faits ou méfaits ont partout une incidence sur la vie quotidienne. Les distances ont disparu et des échanges étroits qui s'opèrent à une vitesse fulgurante sont de plus en plus présents et de plus en plus nombreux. Dans un monde de cette nature, encourager la coopération, la tolérance et la compréhension entre et au sein des pays, des cultures et

des religions n'est pas seulement ce qu'il y a de mieux à faire : c'est aussi un choix pour la survie, surtout à la lumière des prédictions inquiétantes de certains qui font allusion au « choc des civilisations ».

Le monde a largement eu sa part de destruction et de misère au cours des 100 dernières années. Le XXe siècle a davantage été marqué par l'affrontement que par la coopération. On a fait observer avec raison qu'aujourd'hui la majorité des conflits où des opérations de maintien de la paix des Nations Unies ont lieu sont d'origine ethnique, tribale ou religieuse. Le séparatisme militant est l'une des causes fondamentales de conflit dans notre monde turbulent. Comme l'a dit le sage Représentant personnel du Secrétaire général, M. Giandomenico Picco, tout comme au cours des années 90, un grand nombre de ceux qui sont partis en guerre se servent de la menace que constitue la diversité pour justifier les conflits. Peut-être qu'à l'avenir, a-t-il fait valoir, ceux qui veulent la paix utiliseront l'esprit de dialogue entre les civilisations pour aller de l'avant. Le bon sens nous impose d'éviter les calamités que nous nous sommes attirées dans le passé et que nous continuons de nous attirer et de remplacer l'affrontement et la guerre par la paix et la coopération.

Il est donc essentiel de renforcer les liens qui unissent l'humanité dans une destinée commune. La question que nous examinons a précisément cet objectif. La Charte des Nations Unies considère le dialogue comme une condition essentielle à l'établissement de relations harmonieuses entre les hommes et au règlement des différends entre États. La Charte donne en outre une place prépondérante au dialogue dans le cadre des efforts visant à trouver une solution valable aux problèmes internationaux.

Comme nous l'avons dit lors de débats précédents sur cette question importante, nous considérons que l'initiative du Président de l'Iran, S. E. M. Mohammad Khatami, est sage et opportune. Il faut en effet institutionnaliser le dialogue entre les peuples de différentes cultures et différentes civilisations si nous voulons servir la cause de la paix et de la justice. Les nombreuses interactions positives et mutuellement bénéfiques entre les civilisations doivent être mises en relief et servir de base à l'éducation des jeunes. Le respect qui est dû aux cultures, aux religions et aux valeurs des autres doit être imprimé dans leurs esprits. Il faut leur expliquer les avantages du pluralisme culturel et de l'enrichissement mutuel qui peut se faire entre les civilisations. Le moment est également venu de trouver

une solution aux préoccupations qu'engendrent les tensions consistant à représenter certaines religions et certaines cultures comme des menaces à la paix et à la coexistence.

Finalement, nous ne pourrons survivre que si nous réussissons à convaincre la communauté internationale de régler les différends et les conflits par des voies pacifiques en ayant recours au dialogue conformément aux principes de la Charte des Nations Unies et de promouvoir le dialogue en tant que mode de comportement généralement admis.

C'est par le dialogue que mon gouvernement est résolu à régler le problème de Chypre. Nous nous efforçons de trouver une solution pacifique dans le cadre de laquelle les deux communautés pourront vivre dans la paix et dans l'harmonie comme elles l'ont fait dans le passé pendant des siècles, sans troupes d'occupation ni barbelés.

C'est avec ces pensées à l'esprit que nous nous sommes à nouveau portés coauteurs du projet de résolution A/55/L.30 sur ce point, qui a été présenté par l'Iran. Il renferme les éléments nécessaires pour promouvoir le dialogue en organisant et en mettant en oeuvre des programmes culturels, éducatifs et sociaux émanant de gouvernements et d'organisations non gouvernementales.

Nous entendons participer pleinement aux programmes proposés pour l'année 2001, Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations et apporter ainsi un soutien pratique à l'initiative si opportune qui nous a été présentée si sagement.

M. Chowdhury (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Le rapport du Secrétaire général sur le dialogue entre les civilisations qui a été publié sous la cote A/55/492/Rev.1 dit notamment que « le monde actuel n'a jamais été aussi intégré, vulnérable et inégalitaire » (*par. 5*). Les défis complexes que le monde d'aujourd'hui présente doivent être pris en main dans le cadre d'un processus inclusif qui tienne compte des différences d'opinions et d'idées et nous dirige vers l'harmonie et l'espoir lors de ce voyage que nous faisons ensemble.

Nous considérons le dialogue entre les civilisations comme une réponse au besoin que nous avons d'un cadre dans lequel s'inscrirait ce voyage d'inclusion. L'intérêt du dialogue est particulièrement évident lorsque l'on cherche à résoudre les tensions et

les divisions qui découlent des processus de mondialisation. Ces tensions viennent essentiellement des idées que l'on se fait de la diversité dans un monde mondialisé. Comme le rapport l'indique, les guerres trouvent leur origine dans l'idée que ce qui est autre constitue une menace et cette crainte de la différence amène bien souvent à oublier le lien fédérateur de la condition humaine.

Alors que les êtres humains et les civilisations se rapprochent les uns des autres, les différences qui les séparent ont le potentiel de susciter des conflits. L'objectif de la mondialisation ne doit pas être d'encourager l'uniformité. Ce serait le meilleur moyen d'aller droit à la catastrophe : les efforts faits pour éliminer la diversité entraîneraient des conflits. Je ne vais pas dresser la liste des malheurs que les efforts déployés en vue de réaliser l'uniformité ont engendré pour des millions de personnes, car ils sont tout simplement trop nombreux.

Notre objectif ne peut donc être que la promotion du dialogue par-delà les lignes de séparation entre les cultures, les sociétés et les croyances pour faire face aux causes fondamentales des conflits. La riche diversité des civilisations du monde peut et doit être utilisée comme un tout afin de réaliser l'harmonie et la paix dans le monde en évitant les affrontements et les conflits. Comme l'histoire l'a montré, les grandes civilisations ont toujours prospéré en partageant leurs idées et leurs expériences avec d'autres civilisations.

Dans notre monde mondialisé, la technique moderne a intensifié et encouragé les échanges interculturels presque sans obstacle et à une vitesse jamais vue. Le monde semble plus petit et les distances importent de moins en moins. L'idée de civilisations lointaines ayant des pratiques, des croyances et des valeurs particulières qu'il conviendrait d'éliminer est peu réaliste dans les sociétés mondialisées d'aujourd'hui. Les progrès de la technologie et des communications ne se sont pas contentés de nous rapprocher; notre monde est véritablement un village planétaire où tous partagent un destin commun. Chacun doit donc encourager des valeurs convergentes communes à l'humanité tout entière. Ces valeurs – la tolérance, la compréhension et le respect de l'autre – ne sont pas simplement essentielles; elles constituent le seul choix possible si l'on veut survivre. Ces valeurs universelles incarnent la sagesse, les idées et les expériences collectives émanant de toutes les civilisations. Elles nous donnent une terre

fertile dans laquelle le dialogue entre les civilisations peut fleurir.

Nous reconnaissons la valeur du dialogue par-delà toutes les lignes de divisions, et dans ses manifestations les plus larges. Nous nous félicitons de l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations qui sera célébrée en 2001. Nous pensons que cette année servira de catalyseur et permettra d'engager des dialogues véritables qui donneront des résultats concrets.

Le Bangladesh voudrait saisir cette occasion pour remercier tout particulièrement le Représentant personnel du Secrétaire général pour l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations, M. Giandomenico Picco, pour l'initiative très créative et très bien conçue qu'il a prise à cet égard. L'Organisation des Nations Unies, qui représente la diversité qui est la nôtre, doit institutionnaliser le dialogue pour encourager la paix et l'harmonie. L'objectif du dialogue est de faire connaître aux peuples appartenant à diverses cultures et civilisations les avantages du pluralisme et des échanges culturels. Il est nécessaire d'encourager le dialogue pour en faire le mode de comportement généralement admis pour régler les conflits et les différends.

Pour qu'un véritable dialogue puisse s'établir et se maintenir, il faut qu'il dépasse le cadre de l'Organisation des Nations Unies et de l'interaction entre États. La société civile doit participer de façon proactive et les communautés relever le défi. Les milieux universitaires et les médias sont des intermédiaires importants pour faire avancer ce dialogue. Et, ce qui est plus important encore, ce dialogue doit se produire au niveau des individus si nous voulons qu'il prenne suffisamment d'ampleur pour être propice à l'humanité.

Permettez-moi de conclure en exprimant notre profonde reconnaissance à la République islamique d'Iran et en rendant un hommage tout particulier au Président Mohammad Khatami pour l'initiative inspirée qu'il a prise en encourageant le dialogue entre les civilisations. Nous sommes tous redevables à l'Iran d'avoir mis en avant une cause aussi louable pour le bien de l'humanité.

Le Bangladesh a le plaisir de se porter coauteur du projet de résolution A/55/L.30 et nous pensons qu'il sera possible de l'adopter par consensus.

Mme Chan (Singapour) (*parle en anglais*) : Pour commencer, j'affirmerai le plein appui de Singapour aux idéaux représentés par le dialogue entre les civilisations. Au cours des 200 années de son histoire, la Singapour moderne a été l'un des carrefours et des marchés où les civilisations du monde se sont rencontrées. Nous croyons ardemment à la nécessité et à la valeur d'une interaction pacifique entre les civilisations.

Cette nécessité est maintenant plus urgente qu'elle ne l'a jamais été. Il fut un temps où les civilisations pouvaient vivre relativement isolées, chacune dans sa région géographique particulière. L'interaction entre ces civilisations, tout en étant très importante, se limitait généralement au commerce entre certaines élites spécialisées ou à la guerre. Les grandes civilisations des Amériques, par exemple, ont été complètement isolées de celles d'Asie et d'Europe pendant la majeure partie de leur histoire.

Toutefois, au cours des quatre derniers siècles, l'interaction entre les civilisations – revêtant souvent, mais pas toujours, un caractère violent – s'est intensifiée. Cette évolution s'est accélérée tout au long du XXe siècle et continue de s'accroître grâce au processus de mondialisation. La grande différence par rapport au passé tient au fait que la connaissance et l'expérience d'autres civilisations ne sont plus l'apanage d'une petite minorité. Quiconque a accès à la télévision, à la radio ou à un journal dispose d'informations sur d'autres sociétés et d'autres peuples qui auraient été tout à fait unimaginables il y a quelques générations à peine. Le développement de la technologie de l'information a considérablement accéléré ce processus.

Les problèmes pratiques que pose un dialogue effectif entre les civilisations sont évidents. Comment peut-on déterminer qui est membre de telle ou telle civilisation? Quels sont les critères qui permettent de définir une civilisation? Qui pourrait de façon concevable prétendre parler au nom de toute une civilisation? En outre, il existe au sein de chaque civilisation de multiples opinions et croyances dont certaines sont contradictoires. Comment peut-on faire place à ces avis différents et parfois opposés au sein de chaque civilisation? Le dialogue entre les civilisations doit également tenir compte de la nécessité d'un dialogue au sein des civilisations.

La solution au problème doit résider dans la reconnaissance du fait que le dialogue entre les civilisations ne peut se limiter aux États, aux peuples ou aux religions. De même que les civilisations ne sont pas des blocs monolithiques mais des entités fragmentaires faites d'éléments d'histoire, de géographie, d'ethnie, de religion, de coutumes et de politique, de même, le dialogue entre les civilisations doit se dérouler à de nombreux niveaux. L'ONU, en tant qu'organisation d'États, est la mieux placée pour engager le dialogue entre les civilisations au niveau des États et de leurs organes officiels. L'ONU peut également contribuer à coordonner le dialogue à d'autres niveaux, entre les États et les parlementaires, les organisations non gouvernementales et les autres membres de la société civile. L'activité du Conseil InterAction, par exemple, organisation non gouvernementale dont les membres sont des personnalités politiques importantes de toutes les grandes régions du monde, illustre les riches possibilités qu'offre le dialogue entre les civilisations. Au sein du système des Nations Unies proprement dit, Singapour appuie pleinement le travail réalisé par le Représentant personnel du Secrétaire général pour l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations, M. Giandomenico Picco, et fera de son mieux pour l'aider de toutes les manières possibles.

En même temps, nous devons reconnaître que le dialogue entre les civilisations se déroule déjà à des niveaux autres que ceux des États. Les individus, les entreprises et d'autres organisations de toutes sortes s'adonnent déjà à un dialogue de facto entre les civilisations. Chaque entreprise qui entre sur un marché étranger pour entretenir des relations commerciales, chaque individu qui va vivre et travailler à l'étranger, participe également, consciemment ou non, à ce dialogue.

Avant l'apparition des moyens modernes de transport et de communication, la plupart des personnes passaient leurs vies très près de l'endroit où elles avaient vu le jour. Neuf personnes sur 10 dans le monde vivent encore à moins de 150 kilomètres de leur lieu de naissance. Mais nombreux sont ceux qui quittent délibérément ou par nécessité économique leur lieu de naissance pour travailler et vivre dans des pays étrangers. Les mouvements de masse des populations au XXe siècle, qu'il s'agisse des réfugiés ou des migrants économiques, ont causé et continuent de causer un mélange important entre les différentes sociétés. Les contraintes politiques, économiques et sociales que ces

grands mouvements ont provoquées sont l'une des raisons essentielles qui font que le dialogue entre les civilisations est si important. Alors que les individus et les sociétés connaissent d'autres civilisations, nombreux sont ceux qui connaissent également la confusion, l'incertitude et même la peur. Il est possible que des croyances et des valeurs profondément ancrées soient remises en question. Certaines survivent et se voient renforcées du fait d'avoir été contestées. D'autres changent de façon imprévisible. Notre tâche commune consiste à veiller à ce que ce processus se déroule, non par la violence et l'agression, comme dans le passé, mais en faisant appel à la raison et à la paix.

La haine et la méfiance de ce qui est différent est une caractéristique tenace de la société humaine qui avait même une certaine valeur pour assurer la survie dans le passé, lorsque les communautés étaient réduites et que leur survie était précaire. Cependant, la crainte et la méfiance du monde extérieur ne servent plus à aucune nation ni aucun peuple qui souhaite prospérer et se développer économiquement. Il est largement admis que l'intégration avec le monde extérieur, plutôt que l'isolement est la voie à suivre pour parvenir tant à la prospérité qu'à la sécurité. Malheureusement, les vieilles attitudes tribales continuent de se manifester, que ce soit par des massacres purs et simples ou dans les tensions ethniques et raciales constantes de faible intensité qui se propagent même dans les sociétés les plus riches et les plus développées. Comme l'a noté le philosophe Bertrand Russell,

« La religion, la moralité, l'intérêt personnel économique, la simple recherche d'une survie biologique, sont autant d'éléments qui fournissent à notre intelligence des arguments irréfutables en faveur d'une coopération mondiale. Mais les vieux instincts qui nous viennent de nos ancêtres tribaux se révoltent, indignés et nous poussent à penser que la vie n'aurait plus de goût s'il n'y avait personne à haïr. »

Il est facile de dire que la diversité doit être respectée. Il est beaucoup plus difficile de le faire dans la pratique. La tolérance n'est pas une vertu aisée. Elle exige de nous que nous reconnaissons l'existence et la justesse d'opinions et de pratiques avec lesquelles nous ne sommes pas d'accord ou que nous trouvons totalement odieuses. Toutefois, en cette ère d'interdépendance croissante c'est une vertu dont nous ne pouvons plus nous passer. Nous sommes tous tenus pour notre propre salut de faire preuve, comme l'ont dit

les pères fondateurs de l'Amérique dans la Déclaration d'indépendance, d'« un respect décent pour les opinions de l'humanité », que nous soyons d'accord ou non avec ces opinions.

Le grand défi n'est pas simplement l'intolérance de la diversité, mais l'incapacité d'imaginer qu'une vraie diversité existe. Dans de nombreuses cultures et chez de nombreux individus il y a en fait une incapacité à comprendre qu'il puisse y avoir de véritables divergences d'opinion qui ne sont dues ni à de la stupidité ni à de la méchanceté. Il y a une seule race humaine et une seule espèce humaine, nous ne devons donc pas nous leurrer. Notre humanité commune se manifeste de façons infiniment diverses et qui ne sont donc pas nécessairement mutuellement compatibles. Le dialogue entre les civilisations doit être mené avec une conscience totale du fait que toutes les valeurs ne sont pas universelles. Même lorsqu'elles le sont, les différentes cultures leur accordent une priorité différente selon la situation qui est la leur. Nous devons reconnaître que, comme l'a dit le philosophe John Kekes, un conflit de valeurs :

« n'est pas une crise produite par la stupidité, la méchanceté ou l'entêtement de notre adversaire, mais simplement une autre manifestation des conflits inévitables qui continueront de se produire si les valeurs sont multiples, conditionnelles, incommensurables et incompatibles ».

La valeur réelle du dialogue entre les civilisations est de trouver des terrains d'entente là où ils existent et de nous aider à gérer pacifiquement les domaines d'incompatibilité irréductible.

M. Knyazhinskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Avant tout, je voudrais remercier la délégation de l'Iran d'avoir inscrit cette question d'actualité à l'ordre du jour de la présente session. Je voudrais également remercier le Représentant personnel du Secrétaire général Giandomenico Picco, pour la contribution très importante qu'il a apportée sur cette question.

L'établissement d'un dialogue entre les civilisations est une condition essentielle si l'on veut promouvoir la stabilité stratégique. Comme l'a déclaré le Président de la Russie, M. Poutine, lors du Sommet du Millénaire :

« Nous devons avancer vers la paix, la stabilité et la prospérité en nous appuyant sur toute la richesse des cultures et des traditions. Au

XXIe siècle, le droit à l'autodétermination et à l'indépendance doit continuer avec dignité de compléter les approches déjà reconnues pour résoudre les problèmes fondamentaux. La démocratie en matière de relations internationales signifie d'abord et avant tout une obéissance indéfectible aux normes fondamentales du droit international. Elle est une prise de conscience de la civilisation mondiale dans toute sa diversité, la reconnaissance et le respect de cette diversité. » (A/55/PV.3, p. 12)

La reconnaissance du fait que nous vivons dans un monde multiforme est en fait un élément très important. Le régime universel des droits de l'homme fait partie intégrante du monde contemporain.

Aujourd'hui, alors que le processus de mondialisation s'accélère, nous devons continuer à essayer de provoquer un rapprochement entre les civilisations qui débouchera sur une interaction et un enrichissement mutuel. Si nous voulons établir cette base qui est nécessaire pour renforcer l'ordre public dans un monde en mutation rapide, nous devons refuser les mythes et les stéréotypes. Les mythes, à notre avis, résultent de la conviction qu'un modèle de civilisation est supérieur à tous les autres, ce qui amène à essayer d'affirmer la supériorité de ce modèle et d'en faire un facteur dominant du développement. Les stéréotypes font leur apparition lorsque nous considérons comme inadmissible tout concept qui n'entrerait pas dans le cadre classique de notre vision des choses.

Nous partageons les conclusions du rapport du Secrétaire général sur « l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations » (A/55/492), dans lequel il déclare que toute réflexion sérieuse sur le dialogue entre les civilisations passe par une compréhension de la diversité. C'est grâce à la diversité – la reconnaissance, le respect et l'encouragement de la diversité – que la communauté des nations peut éviter le genre de cataclysmes qu'elle a connus au cours du XXe siècle.

Le pluralisme sert à aplanir les tensions non seulement à l'intérieur des sociétés mais aussi à leurs points de jonction avec les autres sociétés. La Russie est favorable à la construction d'un système multipolaire démocratique de relations internationales. Certes, les intérêts des États diffèrent; il est donc important de trouver un dénominateur commun, ce qui peut être difficile et laborieux.

Mais nous ne disposons d'aucun autre moyen. Toute tentative de tout assujettir à une norme unique ne peut qu'aller à l'encontre du but recherché et ignorer les leçons de l'histoire. Il est important que nous cherchions ensemble des moyens de régler les processus qui permettent d'assurer la stabilité dans le monde. L'un des moyens d'y parvenir est de renforcer le potentiel de l'ONU en tant que mécanisme universel unique et irremplaçable dans le domaine des relations internationales.

Le développement de la société est impossible si nous ne nous accordons pas sur les objectifs matériels, spirituels et moraux à partager. L'unité de la Russie est renforcée par les traditions culturelles propres à notre peuple de même que par notre sens commun de l'histoire. Aujourd'hui, dans notre pays, nous assistons à un renouveau d'intérêt à l'égard de l'histoire de la nation; à l'égard de nos racines auxquelles nous tenons tous, de notre identité culturelle et de nos principes spirituels et moraux qui s'incarnent dans les structures démocratiques de la Russie et se manifestent dans son ouverture sur le monde extérieur.

L'Année internationale du dialogue entre les civilisations a bénéficié d'un large appui en Russie. Sa célébration a coïncidé avec des manifestations nationales destinées à marquer le début du troisième millénaire, fait que nous considérons fortement symbolique. Ce thème a été le sujet d'un examen attentif lors de la réunion du congrès mondial qui s'est tenue en juillet de cette année à St-Petersbourg et qui a porté sur le bilan du millénaire.

L'un des événements majeurs de cette année a été la réunion sur le dialogue entre les civilisations et qui s'est tenue le 5 septembre au Siège de l'ONU au niveau des chefs d'État. Il ne fait pas de doute que les conclusions de ce débat ont considérablement contribué à une réflexion créatrice et au développement du concept de dialogue entre les civilisations.

L'unité dans la diversité : cette loi universelle reflète l'essence même de la civilisation et réfuter ce principe nous ramènerait à des temps barbares.

M. Šerkšnys (Lituanie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au titre de ce point important de l'ordre du jour, « Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations ». Mon gouvernement appuie pleinement l'initiative de la République islamique d'Iran et l'en remercie. Nous souscrivons à

la déclaration que la France a faite au nom de l'Union européenne.

Le dialogue entre les civilisations, aussi bien qu'entre les personnes, devrait reposer sur la tolérance mutuelle et le respect des diverses opinions et approches. Par ailleurs, il ne devrait pas se limiter à un dialogue entre pays ou régions. Les racines de la tolérance se trouvent dans la civilisation elle-même. Depuis le Moyen Âge, dans le Grand Duché de Lituanie, la tolérance et la liberté d'expression ont été les tendances prédominantes de la vie de la société lituanienne. On en a la preuve dans le nombre de livres qui ont été publiés en diverses langues à Vilnius depuis 1522 – latin, biélorusse, polonais, hébreu etc. Ces traditions se sont prolongées à travers les âges, et aujourd'hui, comme auparavant, la Lituanie reste ouverte au monde.

Nous vivons dans un monde multipolaire. Les diverses nations ont toutes leur propre histoire, leurs traditions, leur patrimoine culturel et leurs stéréotypes – en un mot, leur identité, qui leur sont essentiels. Éliminer l'identité d'une nation revient à éliminer cette nation elle-même. Le respect et la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales consacrées dans les instruments universels internationaux contribuent au renforcement des cultures nationales.

Le dialogue entre les civilisations est un outil important pour établir la confiance et la paix dans le monde. Les diverses cultures ont le droit d'occuper la place qui est la leur dans le monde et de contribuer au patrimoine de l'humanité.

En 1999, la Lituanie, la Pologne, le Honduras et le Paraguay, appuyés par la Grèce et la Bolivie, ont présenté à la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à sa trentième session, un projet de résolution concernant l'organisation en Lituanie d'une conférence régionale sur le thème du dialogue entre les civilisations. Après l'adoption de la résolution la Lituanie s'est occupée de préparer une conférence commune Lituanie-UNESCO qui aura lieu en avril 2001. C'est un grand privilège et un grand honneur pour la Lituanie que d'accueillir cette conférence internationale sur le dialogue entre les civilisations que M. Koichiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO a bien voulu accepter de coprésider.

La conférence qui doit se tenir à Vilnius rassemblera d'éminents intellectuels du monde entier. Comme il s'agira de la seule conférence régionale de ce type en

Europe, à laquelle participeront d'autres continents, la conférence de Vilnius sera une importante manifestation dans le cadre de l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations.

Au mois de septembre, lorsqu'il a rencontré M. Koichiro Matsuura à New York, le Président de la Lituanie, M. Valdas Adamkus, a proposé – et M. Matsuura a accepté – d'inviter à la conférence de Vilnius les chefs d'État de pays de diverses régions du monde. Le Président de la Pologne, M. Aleksander Kwasniewski a également accepté d'apporter son appui à la Conférence et de la coprésider.

Quand elle prendra fin, la conférence de Vilnius adoptera une déclaration de Vilnius comme premier pas fondamental vers la réflexion sur la poursuite d'un dialogue authentique entre les civilisations au cours de l'Année des Nations Unies et au-delà.

M. Enkhsaikhan (Mongolie) (*parle en anglais*) :
Je voudrais pour commencer exprimer toute ma gratitude au Secrétaire général pour le rapport qu'il a établi sur ce point de l'ordre du jour.

En novembre 1998, l'Assemblée générale a adopté la résolution 53/22, par laquelle elle a proclamé 2001 Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations. J'ai le plaisir de dire à nouveau que la Mongolie a hautement apprécié cette décision et qu'elle est prête à participer aux activités du programme de célébration de l'Année et d'y apporter sa contribution personnelle. Je voudrais, à cet égard, m'associer aux orateurs qui m'ont précédé pour remercier la République islamique d'Iran de son importante initiative et le Représentant personnel du Secrétaire général pour l'Année des efforts qui ont été faits afin que l'Année soit aussi productive et réussie que possible.

Il est réconfortant de noter que l'appel au dialogue entre les civilisations qui a été lancé par l'Assemblée générale a été bien reçu partout dans le monde. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général, les institutions gouvernementales et universitaires et les organisations non gouvernementales ont déjà organisé sur cette question des séminaires, des débats et des projets de recherche qui ont réuni toutes sortes de groupes de la société civile. Parmi ces réunions, je voudrais saluer l'importance de la table ronde qui s'est tenue au niveau des chefs d'État au Siège de l'Organisation des Nations Unies en septembre dernier. Je suis persuadé que des réunions de

ce genre nous permettront de favoriser un échange d'idées très importantes, intéressantes et utiles. À cet égard, ma délégation s'associe aux autres délégations qui ont rendu un hommage particulier à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour le rôle de chef de file qu'elle a joué afin de préparer l'Année et pour la contribution qu'elle a apporté à cette fin.

Nous vivons dans un monde à la fois divers et unique, riche par la diversité de ses cultures et de ses civilisations. Dans ce monde, des dialogues actifs et mutuellement enrichissants ainsi que des échanges entre civilisations sont d'une grande importance, parce qu'ils permettent non seulement de découvrir nos riches patrimoines mutuels, mais également de prévoir l'avenir. Comme le dit le rapport du Secrétaire général, le concept de diversité est sous-jacent à toute réflexion sur le dialogue entre les civilisations. Nous partageons pleinement le point de vue selon lequel de nombreuses guerres et de nombreux conflits trouvent leur origine dans l'idée que ce qui est autre constitue une menace. D'autre part, la diversité est toutefois également ce qui fait la richesse de l'humanité. Dans le village planétaire d'aujourd'hui où les interactions sont de plus en plus soutenues et inévitables, il est donc indispensable d'apprendre à réagir devant la diversité.

L'importance de notre débat d'aujourd'hui est due non seulement à l'extrême importance du sujet, mais aussi au fait qu'en l'examinant à la présente session de l'Assemblée générale, les États Membres démontrent leur détermination d'entrer dans le nouveau millénaire avec une nouvelle approche commune reposant sur une conception commune. Sur la base des délibérations qui ont eu lieu ici et des déclarations qui ont été faites par des représentants de diverses civilisations, nous pouvons penser que le dialogue et l'échange d'idées peuvent apporter une contribution très importante en vue d'une plus grande prise de conscience et d'une meilleure compréhension de nos valeurs communes. La communauté internationale doit donc œuvrer à promouvoir un modèle de relations et d'interaction entre les nations fondées sur le dialogue, la coopération et le respect mutuel afin de maintenir la paix et la sécurité et d'encourager le développement et le progrès social partout dans le monde.

Nous vivons à l'époque de ce que l'on appelle la « mondialisation croissante ». La mondialisation de l'économie, de la culture et de la pensée et une interdépendance toujours plus grande entre les nations nous

obligent à concevoir les relations internationales d'une nouvelle manière qui repose sur un esprit de paix, de tolérance, de dialogue et de solidarité. Comme le Directeur général de l'UNESCO, M. Koichiro Matsuura, l'a très justement fait remarquer lorsqu'il est intervenu lors de la table ronde sur le dialogue entre les civilisations, « il faut donner à la mondialisation une dimension humaine, la mettre au service des aspirations des hommes et des femmes, et non le contraire ». À cet égard, je partage pleinement son point de vue selon lequel « nous devons apprendre grâce à l'éducation à prendre conscience de ce que chaque culture doit à toutes les autres cultures. Conscients de nos apports mutuels à notre patrimoine commun, nous parviendrons à lever les voiles pesants de l'ignorance, du mépris et de la haine et notre héritage à tous n'en sera que plus riche ».

Ma délégation partage pleinement le point de vue selon lequel chaque nation, chaque pays, chaque région et chaque culture devrait offrir aux autres ce qu'il ou elle a de mieux et accepter en échange ce que les autres ont de mieux à offrir. Dans le cas de la Mongolie, nous avons hérité de la riche culture d'une ancienne civilisation nomade. Comme les membres le savent sans doute, la Mongolie est considérée comme un cas classique de civilisation nomade aujourd'hui. Au fil des années, des efforts ont été faits dans notre pays pour développer davantage les études concernant les divers aspects de la civilisation nomade, son influence et son interaction avec les autres civilisations, et pour préserver et revitaliser le patrimoine historique et culturel des Mongols. La civilisation nomade est connue pour la capacité qu'elle a de s'adapter à la nature et de vivre en harmonie avec elle. C'est là qu'est sa force et c'est peut-être là qu'il faut chercher sa contribution aux générations futures.

La Mongolie a coopéré et participé activement à de nombreuses activités de l'UNESCO visant à encourager le dialogue culturel entre les civilisations. Ainsi, des intellectuels mongols ont apporté et continuent d'apporter leur contribution en participant activement au programme de l'UNESCO sur la préparation de l'histoire des civilisations d'Asie centrale, dans le cadre d'un projet intitulé « Étude intégrale des Routes de la Soie : Routes de dialogues », notamment.

Un événement important de ces dernières années a été la création par l'UNESCO de l'Institut international d'étude des civilisations nomades, en Mongolie. L'Institut a pour objet de lancer et de mettre en oeuvre

des activités qui préserveront le patrimoine historique et culturel unique des nomades tout en contribuant à mettre au point des éléments de modernisation appropriés en vue d'améliorer le mode de vie des populations nomades. Pendant des milliers d'années, les nomades ont habité de vastes territoires dans le monde. Les sociétés nomades ont conçu une forme de culture particulièrement adaptée à leur environnement et à leur besoin de mobilité en tenant compte des exigences et des nécessités imposées par ce mode de vie. Elles ont apporté une contribution indéniable à la mise au point des différentes techniques et manières d'utiliser la terre. Le nomadisme pastoral reste par exemple la meilleure garantie contre la dégradation de l'environnement et la désertification dans certaines régions du monde.

La célébration en 2001 de l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations devrait faire beaucoup pour promouvoir le dialogue entre les civilisations, la coopération et l'interaction entre les diverses civilisations du monde. La Mongolie est impatiente de participer aux activités du programme prévues dans le cadre de l'Année afin d'intensifier sa coopération avec les autres États.

M. Lancry (Israël) (*parle en anglais*) : L'État d'Israël, patrie du peuple juif, représente et donne corps à une noble civilisation, la civilisation juive, qui a près de 4 000 ans et a des racines anciennes au Moyen-Orient.

La République islamique d'Iran qui a proposé cette initiative pour promouvoir un dialogue entre les civilisations a souligné à maintes reprises l'importance capitale des «Grand livres» pour ce dialogue. Nous sommes d'accord sur ce point et nous pensons que la Bible juive, l'«Ancien testament» est un bon exemple de ceci. Le judaïsme, le christianisme, l'islam et d'autres religions monothéistes trouvent toutes leur origine à la même source.

Les premiers livres de la Bible juive ont été le produit de l'expérience du peuple d'Israël sur une période de mille ans, au cours de laquelle il a forgé son identité nationale dans sa patrie historique. Ces livres couvrent la période d'Abraham, l'ancêtre, qui, le premier est venu en Terre promise à celle de Jérémie, le prophète, qui fut emmené en captivité et en exil à Babylone.

Les livres de la Bible écrits plus tard, les livres de Daniel, d'Esra, de Néhémie et d'Esther, l'ont été à

l'apogée de l'âge classique des relations perso-juives et reflètent profondément le lien historique qui existait entre ces deux civilisations. La coopération étroite qui existait entre les dirigeants juifs et les cours royales de Cyrus et de Darius est mentionnée dans la Bible. Dans la tradition juive, aujourd'hui encore, on se souvient de Cyrus et Darius comme ayant été des symboles de tolérance et de pluralisme.

Le retour d'exil du peuple juif et sa réinstallation dans sa patrie de Judée a fourni un contexte historique aux éléments communs entre le christianisme et le judaïsme. L'interrelation entre ces deux religions a été au centre d'un récent renouveau de ferveur des chercheurs théologiques et historiques. À Alexandrie, en Égypte, la version des Septante, c'est-à-dire la traduction méticuleuse en grec de la Bible juive composée à l'époque par 70 des principaux érudits juifs de l'époque, a permis la propagation des fondements judéo-chrétiens en Europe et au-delà.

La composante essentielle de la doctrine juridique juive, le Talmud, a été composée dans les académies juives de Babylone à la suite du deuxième exil du peuple juif de sa patrie. Dans ce contexte, le judaïsme a joué un rôle particulièrement dynamique dans la culture du Moyen-Orient. Aujourd'hui encore, les érudits juifs aussi bien que les écoliers étudient le Talmud dans sa langue originale, l'araméen, et appliquent la méthode didactique perse qui était dominante à l'époque.

Les maîtres de la philosophie et de la poésie juive, Maimonide, Nachmanide et Judah Halévy ont été les produits de l'âge d'or du dialogue judéo-musulman. Au cours de cette période, les communautés juives étaient très nombreuses et fleurissaient de l'Espagne jusqu'à Bagdad. L'échange d'idées et de philosophies entre les civilisations faisait partie intégrante de la grande révolution érudite islamique de l'époque.

Le Maroc en est un bon exemple. Le millénaire de coexistence entre Juifs et Musulmans dans ce pays a produit un dialogue riche et souvent passionnant entre les deux religions et les deux cultures. Afin de rendre leurs œuvres plus accessibles à tous, les érudits de la communauté juive marocaine ont composé un grand nombre de leurs écrits en langue arabe. La poésie écrite en arabe par des femmes juives était chose courante et elle puisait son inspiration et sa sonorité du genre poétique contemporain qui est encore aujourd'hui un élément très important de la culture marocaine moderne.

Tous ceux qui chercheraient à avoir des preuves de la qualité de cette coexistence entre Juifs et Musulmans au Maroc peuvent trouver des exemples très nombreux de l'amitié et de la tolérance qui existaient entre ces cultures et indiquaient la profondeur considérable des bases communes établies par ces communautés.

De même, le mysticisme juif a été exposé et le discours érudit des maîtres du commentaire biblique de l'Europe médiévale a abondé dans l'Europe du Moyen Âge. Ces efforts étaient fortement influencés par l'expérience du peuple juif résultant de ses échanges avec le monde chrétien.

Ce ne sont là que quelques-uns des exemples qui montrent comment le dialogue entre le peuple juif et les nations du monde est un phénomène incessant que l'humanité connaît depuis 4 000 ans. Toutes ces cultures ont contribué aux relations qu'elles entretenaient les unes avec les autres et ont profité de ces relations.

Le peuple juif, tout au long de son histoire ancestrale et dans sa réincarnation moderne, qui est l'État d'Israël, a toujours été et reste pleinement ouvert au dialogue entre les civilisations auquel il est attaché, fermement convaincu qu'il sera lui aussi intégré, sans réserve ni équivoque, dans la famille des nations et des cultures. C'est pourquoi mon pays s'est associé au consensus sur cette résolution lors de la dernière session de l'Assemblée générale et continue d'appuyer pleinement le dialogue entre les civilisations et les cultures et se félicite qu'il soit encouragé.

Cette notion, par sa nature même, repose sur son caractère universel. Elle ne peut avoir de sens, en particulier dans le contexte des Nations Unies, que si aucun pays et aucune civilisation ne peut être mis à l'index et exclus. Si la paix et la compréhension internationales sont véritablement l'objectif de cette expérience, l'Organisation des Nations Unies ne saurait accepter un acte d'exclusion. Malheureusement, cela a pourtant été le cas.

Nous devons noter avec regret que l'État qui a présenté cette proposition par ailleurs admirable pour encourager le thème du « dialogue entre les civilisations » est un État qui lui-même pratique une politique qui met à l'index un pays parmi tous les pays du monde, un seul État Membre, le mien, et demande son élimination. Dans la déclaration qu'il a prononcée le 15 septembre lors du débat général, le Ministre des affaires étrangères de l'Iran, M. Kharazzi a ainsi décrit

la façon dont il conçoit la culture mondiale qui se fait jour :

« La réponse passe par la participation, et non par l'assimilation et les obligations imposées ... (j'ai proposé) que l'on reconnaisse aux peuples et aux nations le droit de protéger et d'entretenir leur culture et leur identité culturelle ... il est essentiel de reconnaître et respecter les droits culturels des individus et des communautés. » (A/55/PV.16, p. 32)

Pourtant, cinq jours plus tôt, le Ministre des affaires étrangères Kharrazi avait clairement indiqué que mon pays n'avait pas sa place dans cette culture mondiale en déclarant à la télévision iranienne qu'Israël « n'était rien d'autre qu'une tumeur cancéreuse dans la région ». À cet égard, il ne faisait que reprendre les termes souvent employés par le dirigeant spirituel de l'Iran, Khamenei, qui, par exemple, a dit :

« L'Iran ne reconnaîtra jamais le régime traître sioniste, pas même un seul instant, et continuera à lutter contre cette tumeur maligne. »

Ces déclarations constituent deux exemples parmi de nombreux autres qui montrent que la République islamique d'Iran nie l'existence d'Israël.

Néanmoins, Israël s'associera encore au consensus à l'appui du principe du dialogue entre les civilisations, en insistant sur son application universelle à l'humanité tout entière, sans discrimination.

M. Sun (République de Corée) (*parle en anglais*) : Ces quelques dernières années, l'expression « dialogue entre les civilisations » est devenue une expression très répandue, non seulement dans les milieux diplomatiques, mais aussi dans la presse et les milieux universitaires. Le dialogue entre les civilisations est maintenant largement acclamé en tant qu'élément essentiel d'une culture de paix et en tant que base importante d'un nouveau modèle de coopération internationale.

Ma délégation se félicite des initiatives que la République islamique d'Iran a prises dans ce domaine et notamment de son initiative visant à introduire un projet de résolution sur l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations. Ma délégation appuie ledit projet de résolution.

Chaque civilisation du monde peut devenir un atout précieux pour l'humanité en se fondant sur un

respect de la diversité et du pluralisme qui va au-delà de ses propres valeurs traditionnelles pour recouvrir les valeurs universelles. La tâche qui nous incombe consiste à décider de la manière dont il convient de poursuivre le dialogue entre les civilisations et de l'orientation à lui donner. Je pense que la moitié de la réponse se trouve dans la pertinence même de l'Organisation des Nations Unies. L'Organisation des Nations Unies qui a été créée comme instance du dialogue institutionnel entre les nations, est très bien placée pour trouver une réponse à cette question.

Les dirigeants du monde qui se sont réunis à New York au début de septembre de cette année ont, en adoptant la Déclaration du Millénaire, reconnu notamment, qu'en plus des responsabilités séparées qu'ils avaient chacun à l'égard de leurs sociétés, ils avaient une responsabilité collective de faire respecter les principes de la dignité humaine, de l'égalité et de l'équité au niveau mondial. Les dirigeants du monde sont en outre convenus de n'épargner aucun effort pour promouvoir la démocratie et renforcer la primauté du droit ainsi que le respect de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales reconnues au plan international, y compris le droit au développement.

Il y a une longue liste d'activités que nous devons accomplir pour promouvoir le dialogue entre les civilisations. En menant ces activités, il est important d'avoir à l'esprit la manière dont on pourrait rehausser les valeurs universelles pour le bienfait de l'humanité tout en respectant la diversité des cultures dans le village planétaire d'aujourd'hui qui se mondialise sans cesse davantage. C'est avec plaisir que je constate qu'un Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations destiné au financement de ces activités a vu le jour l'année dernière.

Nous nous félicitons vivement du fait que l'année 2001 ait été désignée Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations. La République de Corée apportera, comme il se doit, sa contribution au processus de consultations et de préparatifs afin que l'année 2001 puisse rester dans les mémoires comme ayant été l'année au cours de laquelle le premier pas important a été fait dans la longue marche vers la promotion des valeurs universelles de l'humanité, y compris une paix permanente.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 3369 (XXX) de l'Assemblée générale du 10 octobre 1975, je donne

maintenant la parole à l'Observateur de l'Organisation de la Conférence islamique.

M. Hosseini (Organisation de la Conférence islamique) (*parle en anglais*) : C'est un privilège pour l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) que d'intervenir aujourd'hui devant l'Assemblée générale au titre du point 32 de l'ordre du jour, intitulé « Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations ». Compte tenu du nombre impressionnant d'orateurs qui ont fait la lumière sur ce sujet au cours du débat et du peu de temps dont nous disposons, mon intervention sera brève.

D'emblée, j'aimerais rappeler aux représentants l'intérêt que l'OCI a manifesté et les initiatives qu'elle a prises à cet égard suite à l'adoption par l'Assemblée de sa résolution historique 53/22 du 4 novembre 1998. Notre intérêt et les mesures que nous avons prises pour promouvoir la notion de dialogue découlent de la Charte de l'OCI qui vise, notamment, à créer une atmosphère propice à la promotion de la coopération et de la compréhension entre nos membres et les autres pays du monde. C'est pourquoi nous nous sommes félicités de la décision prise par l'Assemblée générale de proclamer 2001 Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations et de l'invitation que l'Assemblée nous a faite d'organiser et de mettre en oeuvre des programmes appropriés afin de promouvoir le dialogue. Dans ce même esprit, nous nous sommes félicités de la nomination de M. Giandomenico Picco en tant que Représentant personnel du Secrétaire général pour l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations et nous ferons tout notre possible pour l'appuyer dans son travail et ses efforts en vue de réaliser nos objectifs communs dans ce sens.

C'est avec un vif intérêt que nous avons lu le rapport du Secrétaire général qui figure dans le document publié sous la cote A/55/492/Rev.1 et nous sommes heureux de noter que le rapport de l'OCI sur ses mesures visant à promouvoir le dialogue entre les civilisations figure parmi les documents mis à disposition pour consultation au sein du Secrétariat des Nations Unies. Nous sommes également heureux de noter que la liste des personnalités éminentes ayant accepté l'invitation du Secrétaire général de coopérer avec son Représentant personnel pour se pencher sur certaines questions sérieuses dans le cadre du dialogue comprend quelques personnalités bien connues des États Membres de l'OCI.

Nous appuyons le plan du Secrétaire général tendant à utiliser, d'une façon novatrice, les services des médias électroniques et de la télévision pour promouvoir des communications directes et instantanées entre les peuples de diverses civilisations du monde d'aujourd'hui.

Je voudrais maintenant me référer au projet de résolution A/55/L.30 dont l'Assemblée est saisie. Je suis heureux de pouvoir dire que nous avons participé au processus de rédaction et je saisis cette occasion pour formuler des observations sur le paragraphe 7 du dispositif qui note avec intérêt les activités entreprises et les propositions formulées par les États Membres, par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et par les organisations internationales et régionales en vue de préparer l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations.

À cet égard, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'un groupe intergouvernemental d'experts de l'OIC qui s'est réuni à Djedda en février et en septembre de cette année s'est penché sur les préparatifs des projets d'un ordre du jour mondial pour le dialogue entre les civilisations ainsi que sur un programme d'action mondial qui sont actuellement examinés par un comité ad hoc de l'OCI ici même à New York. L'ordre du jour aussi bien que le Programme seront ultérieurement développés dans le cadre de consultations plus larges qui se dérouleront à l'Organisation des Nations Unies au cours de l'Année pour le dialogue. L'OCI sera bien entendu prête à promouvoir les objectifs de l'Année pour le dialogue de diverses autres façons en coopération avec les Nations Unies.

Pour terminer, je réaffirme l'attachement de l'OCI aux principes et objectifs du dialogue entre les civilisations. Nous espérons par ailleurs que le projet de résolution dont l'Assemblée est saisie bénéficiera d'un appui unanime.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur inscrit pour le débat sur ce point de l'ordre du jour.

Avant de nous prononcer sur le projet de résolution, je voudrais annoncer que depuis qu'il a été publié, les pays suivants se sont portés coauteurs du projet de résolution A/55/L.30 : Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Arménie, Australie, Autriche, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Canada, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Danemark, Émirats arabes unis, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie,

Grèce, Guinée, Guyana, Irlande, Kazakhstan, Kenya, Luxembourg, Mali, Malte, Maroc, Mongolie, Myanmar, Nouvelle-Zélande, Norvège, Oman, Pakistan, Pays-Bas, Philippines, Portugal, République centrafricaine, République de Moldova, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Sénégal, Suède, Swaziland, Thaïlande, Tunisie, Ukraine.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/55/L.30.

Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution A/55/L.30?

Le projet de résolution A/55/L.30 est adopté (résolution 55/23).

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole aux représentants qui souhaitent exercer leur droit de réponse.

Je rappelle aux membres que les déclarations faites dans le cadre de l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Akopian (Arménie) (*parle en anglais*) : Ma délégation regrette profondément que le représentant permanent de l'Azerbaïdjan se soit servi du point à l'ordre du jour d'aujourd'hui pour s'en prendre à une autre nation. Il a d'ailleurs été le seul orateur à le faire. Pareilles déclarations sont en contradiction totale avec l'idée même du dialogue entre les civilisations et sont capables de tuer ce dialogue au berceau.

Je voudrais rappeler ici certains points précis qui ne manquent pas de cynisme. Le représentant de l'Azerbaïdjan a présenté son pays comme un modèle de tolérance ethnique, mais il a omis d'illustrer sa déclaration en citant les massacres d'Arméniens qui ont été perpétrés à Sumgaït en 1988 et à Bakou, la capitale, en 1990 – premiers exemples de nettoyage ethnique en Europe de l'Est. Il a présenté son pays comme un modèle de tolérance religieuse, mais il n'a pas parlé du fait que la seule église arménienne de Bakou a été détruite et abandonnée – bien qu'il prétende qu'il y a des dizaines de milliers d'Arméniens qui vivent encore à Bakou, ce qui est de la propagande sans fondement.

Reprenant ce que nous avons dit il y a deux semaines dans cette salle, il maintient que son pays n'exploite pas la religion à des fins politiques. Je pense

que le recours à des mercenaires provenant de certains pays et les appels répétés qui sont lancés en faveur de la solidarité religieuse ne laissent aucun doute quant à l'identité de ceux qui exploitent la religion à des fins purement politiques.

Dans notre déclaration récente nous avons confirmé une fois de plus que le fait que l'Arménie et l'Azerbaïdjan aient des héritages culturels et religieux différents ne doit pas être considéré comme un obstacle, mais plutôt comme une occasion d'engager un dialogue positif et constructif qui finirait par créer une atmosphère de confiance mutuelle et de compréhension bien nécessaire entre nos pays.

Dans un passé pas très lointain nos pays avaient engagé un tel dialogue – un dialogue que je qualifierais plutôt d'interaction. Cette interaction a largement contribué à l'enrichissement mutuel des cultures arménienne et azerbaïdjanaise. Malheureusement, ce dialogue a été interrompu mais le dialogue politique en cours entre nos pays nous laisse espérer qu'un dialogue spirituel s'instaurera dans un avenir proche.

M. Aliyev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : En ce qui concerne la déclaration faite par le représentant de l'Arménie il est regrettable que, malgré le thème dont traite le point à l'ordre du jour, l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations, le représentant de l'Arménie, comme toutes les personnes ici présentes peuvent le constater, poursuit d'autres objectifs. Pour être tout à fait honnête, il poursuit la stratégie agressive de son pays contre le mien – la République d'Azerbaïdjan.

En décembre 1987, c'est l'Arménie qui a expulsé par la force plus de 4 000 de ses ressortissants d'origine azerbaïdjanaise de la ville de Kafan. Ces personnes, subitement privées de tout pendant le rude hiver de cette année se sont réfugiées en Azerbaïdjan. Ce fut là le tout premier acte de provocation violent commis dans le cadre de la politique bien pesée de l'Arménie qui a alimenté le conflit entre les deux pays. Il conviendrait de noter également qu'aujourd'hui l'Arménie est un pays quasiment monoethnique.

En avril 1992, ce sont des unités des forces armées de l'Arménie qui ont commis l'un des crimes les plus sanglants de l'histoire moderne. Après avoir rasé la ville azerbaïdjanaise de Khojali, ils ont impitoyablement massacré des centaines d'innocents sans défense. À la suite des atrocités commises par des unités

militaires criminelles, plus de 600 habitants de Khojali ont été brutalement assassinés.

Quant à l'église arménienne de Bakou, cette église ne risque rien même si elle est évidemment fermée.

Il y a un excellent proverbe russe qui décrit avec précision ce qu'a fait le représentant de l'Arménie et qui dit « quand une conscience est coupable, elle se trahit ».

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Arménie qui souhaite exercer son droit de réponse pour la deuxième fois.

M. Akopian (Arménie) (*parle en anglais*) : En premier lieu, même si l'on admettait qu'une population azéri mythique a été expulsée d'Arménie – et c'est totalement faux – le représentant de l'Azerbaïdjan doit reconnaître qu'aucune population azéri n'a été massacrée en Arménie depuis le début du conflit. Deuxièmement, en ce qui concerne les événements de Khojali, je voudrais lui rappeler que, même si l'on reconnaît que des massacres ont eu lieu à Khojali, ceux-ci se sont produits après les pogroms antiarméniens de Sumgaït, Kirovabad et Bakou que l'on peut qualifier d'actes de génocide. Tous ces événements se sont produits après l'agression de l'Azerbaïdjan contre le Haut-Karabakh en 1992 qui visait au nettoyage ethnique définitif de la population arménienne du Haut-Karabakh.

Quant à l'église arménienne de Bakou, j'ai ici une revue que toute délégation intéressée peut consulter et j'ai aussi une photo qui a été prise par un journaliste américain indépendant et qui montre l'état actuel de l'église arménienne de Bakou.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Azerbaïdjan qui souhaite exercer son droit de réponse pour la deuxième fois.

M. Aliyev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Je voudrais inviter tous les représentants ici présents à venir à Bakou pour vérifier l'état de l'église arménienne.

En ce qui concerne la soi-disant domination coloniale des Soviétiques et l'occupation étrangère du Haut-Karabakh par l'Azerbaïdjan, je félicite le représentant de l'Arménie d'avoir inventé un nouveau subterfuge que j'appellerais le « subterfuge 2000 » pour

faire suite au précédent – le soi-disant blocus de l'Arménie par l'Azerbaïdjan. Je voudrais lui rappeler que cette Arménie soi-disant soumise à un blocus a des frontières non seulement avec l'Azerbaïdjan mais aussi avec trois autres pays de la région.

Si l'Arménie avait vraiment été soumise à un blocus et totalement isolée, le monde extérieur et le Conseil de sécurité auraient agi en conséquence. Au lieu de cela, le Conseil de sécurité, la plus haute instance internationale chargée du maintien de la paix et de la sécurité internationales, a cherché une solution à ce conflit et, en 1993, a adopté les résolutions 822 (1993), 853 (1993), 874 (1993) et 884 (1993) qui ex-

primaient sa vive préoccupation devant la détérioration des relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan et devant les tensions entre ces pays ainsi que devant la poursuite, je le souligne, du conflit dans et autour de la région du Haut-Karabakh de la République d'Azerbaïdjan.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 32 de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 16 h 30.